

La commission municipale Finances, ressources humaines, solidarité, festivités et affaires générales, qui s'est réunie le jeudi 2 février 2023 a présenté ces éléments.

**Après en avoir délibéré et procédé au vote,
Le conseil municipal,**

**DECIDE
A L'UNANIMITE des voix exprimées**

→ **d'affecter** par anticipation le résultat du budget M14 de la façon suivante :

- *L'excédent de fonctionnement réparti :*
 - *En recettes de fonctionnement au compte « 002 » (excédent reporté) pour un montant de 293 989,28 €.*
- Et :*
 - *En recettes d'investissement au compte « 1068 » (excédent de fonctionnement capitalisé) pour un montant de 827 057,05 €.*
- *L'excédent d'investissement en recettes d'investissement au compte « 001 » (solde d'exécution positif reporté) pour un montant de 812 461,11 € ;*

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus, pour extrait conforme.

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification,
sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication

Le Maire,

Jérôme LOPEZ.


Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-11-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023



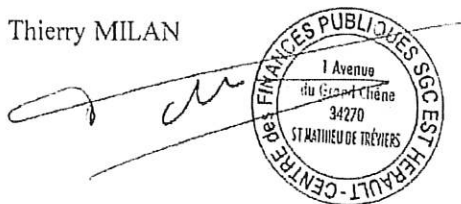
**Affectation par anticipation du résultat provisoire du budget M14
2022 voté en Conseil Municipal du 16 février 2023**

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RÉCETTES	RESULTAT
Réalisé 2022	4 102 218,82	5 015 108,05	912 889,23
Résultat de Fonctionnement 2021		207 449,81	207 449,81
Résultat de Fonctionnement 2022	4 102 218,82	5 222 557,86	1 120 339,04
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RÉCETTES	RESULTAT
Réalisé 2022	2 276 409,04	2 286 321,74	9 912,70
Résultat d'investissement 2021		802 548,41	802 548,41
Restes à réaliser 2022	619 901,11	193 368,00	
Résultat d'investissement 2022			812 461,11
Résultat cumulé	2 896 310,15	3 282 238,15	

S'agissant du résultat provisoire, la collectivité s'engage à ajuster si nécessaire les montants lors du vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2022, dans le cadre d'une décision modificative.

Le Trésorier Municipal,

Thierry MILAN



Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20230303-2023-02-11-DE
Date de télétransmission : 03/03/2023
Date de réception préfecture : 03/03/2023

